



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du jeudi 2 février 2023

19 h 00

Présentiel – École SALG

Compte rendu

1. Présence et quorum

À 19 h 04, Mme Guylaine Cool ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

- Mme Roberta **A**guirre Obregon, représentante des parents;
- Mme Laio **A**uger, substitut des parents;
- Mme Marie-Claude **B**ernier, représentante des enseignant.e.s;
- Mme Jacynthe **B**oucher, orthopédagogue;
- Mme Guylaine **C**ool, directrice;
- Mme Julie **D**aneau, représentante des parents;
- M. Christophe **D**errien, représentant des parents;
- Mme Lara **E**id, représentante des parents;
- Mme Jolène **G**authier, représentante des professionnel.le.s;
- Mme Mélissa **G**ourdeau St-Denis, représentante des parents;
- M. Julien **H**oude Roy, représentant des parents;
- Mme Annik **J**obin, représentante du service de garde;
- Mme Marie **L**arivière, représentante des enseignant.e.s.
- Mme Ménaïque **L**égaré-Dionne, représentante des parents.
- Mme Catherine **V**eilleux, représentante des enseignant.e.s

Excusés :

- M. Mathieu **P**lante, représentant des parents (substitut).

M. Christophe Derrien agit comme secrétaire permanent. Aucune des personnes présentes ne s'oppose à cette mesure.

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que Mme Guylaine Cool et Mme Lara Eid ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 2 février 2023,

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Albert-le-Grand (SALG) et que les personnes présentes proposent d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Ménaïque Légaré-Dionne, appuyée par Mélissa Gourdeau St-Denis, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté pour la séance ordinaire du 2 février 2023 au CÉ de l'école SALG;

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 décembre 2022

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ de l'école SALG ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Catherine Veilleux, appuyée par Mme Roberta Aguirre Obregon, présentes lors de la séance ordinaire du 6 décembre 2022, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022.

4. La vie à l'école!

Mme Jolène Gauthier donne un résumé des 2 projets de prévention de l'école.

1. Les médiateurs

Les médiateurs sont au nombre de 20. 10 élèves de 5^e année et 10 élèves de 6^e année. Ils agissent en alternance, 1 semaine sur 2.

C'est en général très constructif que les 'grands' se retrouvent en équipe dans la cour des 'petits' afin d'aider à régler les conflits.

Ce projet est aussi bon pour les médiateurs que pour les 'petits', car il aide à développer les habiletés sociales de tous.tes.

2. Le thème de l'année

Un rassemblement a eu lieu au gymnase avec tous les niveaux de classe pour présenter et exploiter le thème de l'année : Trouve ta couleur.

Ce projet permet d'expérimenter l'intelligence de tous.tes, ensemble, puis des activités ont lieu dans les classes pour suivre les discussions et échanges.

5. Projet éducatif : état de situation et ligne du temps

Mme Guylaine Cool rappelle que de 2023 à 2027 le projet éducatif est : les mathématiques.

Un comité pédagogique avec 1 enseignant par cycle est mis en place et relit les commentaires reçus et élabore les questions pour la consultation des parents et du personnel non-enseignant de l'école. Ceux-ci peuvent alors se prononcer sur le contexte et les enjeux du projet éducatif.

En avril, les objectifs et les formations à mettre en place seront élaborés.

Lors du CÉ de juin, tout le fruit du travail de ce comité sera présenté aux membres du CÉ.

6. Projet de ventilation section B

Mme Guylaine Cool et la concierge ont rencontré les ingénieurs des travaux du CSSDM et se sont fait proposer un nouveau chantier pour les étés 2024 et 2025 qui aura pour but de climatiser avec une ventilation mécanique la section B de l'école.

Ceci est une bonne nouvelle, car l'école sera entièrement ventilée, mais il faut cependant défaire les plafonds pour passer la tuyauterie.

Toutes les classes devront déménager durant les étés 2024 et 2025 pour passer les tuyaux et mettre en fonctionnement le système.

7. Rapport de l'OPP

Mme Ménaïque Légaré-Dionne annonce qu'un bilan a eu lieu avec l'équipe de l'OPP et que des comités seront dorénavant créés pour gérer les événements.

Un souper communautaire (chacun amène un plat) sera aussi à organiser probablement en mars et le Conteur y sera convié.

Une soirée de jeux de société pourrait aussi avoir lieu en mai.

La date du bazar a été fixée au samedi 3 juin.

Mme Jolène Gauthier note que le souper communautaire est une belle initiative, car il va permettre aux élèves et parents des classes d'accueil de rencontrer la communauté et s'intégrer.

Mme Guylaine Cool précise que les dates du marché de Noël et des autres activités planifiées seront annoncées au dernier CE de l'année pour permettre à tous de s'y préparer et de réserver ces dates.

8. Nouvelles du service de garde

Mme Annik Jobin annonce que le service de garde sera fermé durant la semaine de relâche, car il n'y a pas eu assez d'inscriptions.

Il en faudrait 42 par jour pour l'autofinancement et seulement 18 inscriptions ont été reçues (3% de la population du service de garde).

La journée pédagogique à Ninja Factory a amené son lot de problèmes avec les transports en bus. Il n'y avait pas assez de bus pour accueillir tous les enfants inscrits. Ceci a amené le service de garde à revoir le contenu des journées pédagogique avec autobus adopté en début d'année.

Ces journées seront remplacées par des activités à l'école afin d'éviter le casse-tête des transports en bus nolisés. Par exemple : la cabane à sucre se fera plutôt à l'école.

2 périodes de diner vont être réinstaurées, car il y a un manque crucial de personnel et plus de 50 enfants de plus venant des classes d'accueil. Ceci procurera aussi plus d'espace pour les enfants pour diner.

Le registre de signature des parents à la prise de l'enfant le soir au service de garde va être réinstauré. Ce ne sera plus le service de garde qui signera lors du départ de l'enfant, c'est le parent.

1 fois par mois, une activité parents/enfants sera proposée entre 17 et 18 heures. Après la semaine de la Relâche, les parents recevront le choix des ateliers/activités.

À noter du 13 au 17 février, le carnaval du service de garde.

Également, il y a un poste à l'affichage pour un nouveau groupe d'accueil.

Enfin, le projet de Stéphanie avec le tapis vert a permis d'amasser 328 \$ pour contribuer à l'achat du vermicomposteur qui en coûte 450 \$. Un autre tapis vert sera organisé pour collecter de l'argent.

9. Nouvelles du chantier de SALG

Mme Guylaine Cool annonce que les mêmes irritants n'ont été réglés : portes de l'étage ne sont toujours pas conformes en termes de sécurité incendie. La résolution est en cours.

10.1. Suivi Cie de photos 2023

Mme Guylaine Cool annonce qu'elle a signé le contrat avec Studio 8. Le 5 octobre 2023 a été sélectionné pour la prise de photo.

10.2. Suivi du logo de SALG

Mme Guylaine Cool annonce que le service des communications du CSSDM a soumis 2 logos sur lesquels les membres du CÉ doivent voter. Le lien pour effectuer le vote sera renvoyé par Mme Guylaine Cool.

10.3. Activités éducatives, culturelles et sportives

Mme Guylaine Cool présente le tableau ci-dessous et notamment les changements, ajouts et modifications surlignés en jaune :

Date de sortie	Groupes	Date de présentation au CÉ	Activité/Lieu	Coût d'admission	Coût réel d'admission	Coût du transport	Coût réel du transport	Total	Total réel	OPP			Contrib. parentale	Autre contribution
										Solde reporté 18 235,46 \$	Financement demandé à l'OPP	Campagne de financement revenus		
2022-10-13	61 et 62	2022-10-11	Cross-country	387,50 \$	387,50 \$	195,00 \$	- \$	582,50 \$	387,50 \$	17 847,96 \$	582,50 \$		*	STM
2022-10-24	51 et 52	2022-10-11	Visite d'un studio de télé	- \$	- \$	195,00 \$	- \$	195,00 \$	0,00 \$	17 847,96 \$	195,00 \$		*	STM
2022-10-24	OPP	2022-10-11	Vente de paniers bio	*	*	*	*	*	*	18 247,96 \$	*	400,00 \$	*	*
2022-10-28	OPP	2022-10-11	Achat OPP Halloween	*	*	*	*	*	53,00 \$	18 194,96 \$	100,00 \$	*	*	*
2022-10-28	OPP	2022-10-11	Célébration de l'Halloween		contribution volontaire de 2\$ /personne	*	*	*	*	19 394,96 \$	*	1200,00 \$	*	*
2022-11-15	11,12,13 et AC1	2022-10-11 et courriel le 08.11.2022	Centre des sciences (activité animée et film Imax)	853,11 \$	- \$	528,89 \$	- \$	1 382,00 \$	0,00 \$	18 012,96 \$	1 382,00 \$		*	*
2022-11-22	31, 32 et AC1	2022-10-11	La Maison théâtre	362,04 \$	568,92 \$	*	*	568,92 \$	629,26 \$	18 012,96 \$	*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2022-11-23	03,04,05	2022-10-11	Profaqua (atelier sciences)	697,46 \$		*	*	697,46 \$	697,46 \$	17 315,50 \$	697,46 \$		*	*
2022-11-24	51-52-61-62	2022-10-11	Salon du livre	*	*	390,00 \$	0 \$	0 \$	0,00 \$	17 315,50 \$	*		*	STM
2022-12-02	11-12-13-21-22	2022-10-11	Théâtre Tortue berlue	833,57 \$	753,09 \$	*	*	833,57 \$	753,09 \$	17 315,50 \$	*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2022-12-02	OPP	*	Vente de sapins et de couronnes	*	*	*	*	*	*	18 027,50 \$	*	712,00 \$	*	*
2022-12-02	OPP	*	Marché de Noël de SALG	*	*	*	*	*	*	18 870,45 \$	*	842,95 \$	*	*
2022-12-12	maternelle 5 ans	2022-10-11	Pointe à Callière (Qui est le vrai Père Noël?)	484,01 \$	468,00 \$	379,42 \$	379,42 \$	847,42 \$	847,42 \$	18 870,45 \$	*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2023-01-16	51-52-61-62	2022-10-11	Classe neige	10 830,00 \$	à recevoir	4 587,50 \$	4 587,50 \$	15 417,50 \$			5 317,65 \$		100\$enfant	Mesure 15021 Sorties nature et découverte
2023...	au moins 14 groupes	2022-12-06	Ateliers cinq épices	13 200 \$		*	*				13 200,00 \$			
2023-02-14	31-32-33/43	2022-10-11	Musée des beaux arts (dans la tête d'un artiste)	840,00 \$		273,00 \$		1 113,00 \$			*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles + STM?
2023-02-20	21-22	2022-10-11	Maison Théâtre (paysage de papier)	398,58 \$		379,42 \$		778,00 \$			*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2023-03-09	51	2022-12-06	Maison théâtre: Sœurs sirènes	*	*	108,00 \$					108,00 \$			
2023-02-22	maternelle 5 ans	2022-10-11	Musée des beaux arts	600,00 \$		à préciser		à préciser			*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2023-03-22	11,12,13	2022-10-11	Musée des beaux arts (ma première visite au musée)	840,00 \$		396,66 \$		1 236,66 \$			*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2023-03-28	AC1 et 22	2023-02-02	Maison Théâtre (Delphine rêve toujours)	*	*	*	*	*	*	*	*		*	CSSDM
2023-04-03	61-62	2022-10-11	S'amuser c'est olympique	1 111,19 \$		X		1 111,19 \$			1 111,19 \$		*	*
2023-04-05	11,12,13	2022-10-11	Maison Théâtre (Delphine rêve toujours)	446,03 \$		379,42 \$		825,45 \$			*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2023-05-10	03,04 et 05	2022-12-06	Ateliers Guepe- Sens sen folie	550,00 \$		- \$	- \$				550,00 \$			
2023-05-12	21-22	2022-10-11	Musée des beaux arts (dans la tête d'un artiste)	560,00 \$		379,42 \$		939,42 \$			*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2023-05-12	61-62	2022-10-11	Voyage à Québec	1 699,50 \$		2 639 \$		4 338 \$			4 338,18 \$		*	*
2023-06-03	OPP	2022-12-06	Bazar annuel de SALG	*	*	*	*	*	*	*	*		*	*

CONSIDÉRANT que les changements présentés lors de la réunion du CÉ du 2 février 2023 sont acceptables tels que définis;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Ménaïque Légaré-Dionne, appuyée par Mme Roberta Aguirre Obregon, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER les activités éducatives, culturelles et sportives proposées.

10.4. Suivi du parascolaire

Mme Guylaine Cool annonce qu'un membre de l'OPP faisait des démarches pour introduire les échecs au parascolaire. Il s'avère que le coût de cette activité est de 12\$ par enfant le midi et/ou après l'école.

Mme Guylaine Cool annonce que cette activité pourrait être prise en charge par le Service de Garde pour offrir gratuitement l'activité aux élèves.

Aussi, pour les activités parascolaires avec le SLAB, la date d'inscription s'étire jusqu'au 5 février, mais actuellement il y a très peu d'inscriptions. S'il n'y a pas plus d'inscriptions, la session d'hiver sera annulée.

10.5. Budget : état de situation

Mme Guylaine Cool passe à travers le document *Situation financière – Exercice 2022-2023 – FGJ primaire*

Les différentes sommes exposées dans le document sont discutées et des explications sur leurs allocations sont annoncées.

À noter que le 31 mars, le Groupe Samajam sera présent à l'école via le montant dans Bien-être à l'école.

Concernant l'aide alimentaire, Mme Guylaine Cool annonce que la direction générale adjointe du CSSDM lui a demandé d'arrêter de dépenser l'argent de l'aide alimentaire pour des fruits en libre-service et ce, en respect des limites de notre budget. Cette demande prend effet immédiatement.

Mme Jolène Gauthier demande d'avertir les parents que cette mesure sera mise en place.

M. Christophe Derrien propose qu'une discussion s'engage avec le magasin Métro sur Saint-Joseph pour voir s'il n'y a pas moyen de récupérer des fruits.

10.6. Organisation scolaire : prévision #1 23-24

Mme Guylaine Cool annonce que la prévision des classes pour 2023-2024 serait la suivante :

- 1 classe 4 ans
- 3 classes 5 ans
- 1 classe d'accueil dans tous les niveaux
- Possibilité de 2 classes d'accueil supplémentaires-en-intercycle : 1/2/3 et 4/5/6
- 1 classe 1^e année de moins
- 4 classes combinées de 5/6

Aussi, certains élèves de l'accueil pourraient avoir une promotion de secteur régulier et donc également intégrer le régulier. Le portrait exact de l'organisation scolaire sera donné au CE de mars.

10.3. Choix de la prochaine date de rencontre du CÉ

Le CÉ choisi ensemble la date du prochain CÉ au jeudi 16 mars 2023

11. Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Mme Lara Eid rappelle que les nouveaux membres du CÉ doivent aller se former sur le site du CSSDM.

12. Varia

Il n'y a pas de varia.

13. Mot du public

Il n'y a pas de mot du public.

14. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lara Eid, il est résolu à l'unanimité,

DE LEVER la séance ordinaire à 20:22

15. Rapport aux membres parents du conseil d'établissement, de la représentante au comité de parents de la commission scolaire.

Mme Lara Eid annonce qu'à la dernière réunion du comité de parents du centre de services scolaire :

- Les protecteurs de l'élève, Mmes Kim Vaillancourt et Malika, sont venus se présenter aux parents.
- Le comité CHDAA a vu ses procédures de nominations simplifiées.

Mme Guylaine Cool
Directrice

Mme Lara Eid
Présidente du Conseil d'Établissement